

Fiche du programme 21631600001 de l'organisme Unaformec Ile de France UNAF IDF

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	21631600001
Titre du programme	Remplacer la prescription d'anxiolytique ou d'hypnotique par une prise en charge psychologique adaptée et faisable dans le temps de la consultation: initiation et perfectionnement
Référence organisme	
Catégories professionnelles :	
<p>1. Médecin</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Médecine générale ◦ Médecine interne ◦ Neuropsychiatrie ◦ Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ◦ Psychiatrie générale 	
Orientation	
<p>1. Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant</i> <p>2. Innover pour le bon usage du médicament</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques</i> <p>3. Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Amélioration de la pertinence des soins</i> <p>4. Amélioration de la pratique médicale pour les patients porteurs de pathologies chroniques et / ou de poly pathologies (approche centrée patient en prévention, diagnostic et suivi, fonction traitante du médecin généraliste)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs avec développement des alternatives d'aide et de soins non pharmacologique.</i> <p>5. Médecin spécialisé en neurologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Prises en charge non médicamenteuses en neurologie</i> <p>6. Exercice en équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Patients à risque de désinsertion socioprofessionnelle en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé</i> <p>7. Médecin spécialisé en psychiatrie</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Les modalités thérapeutiques en psychiatrie</i> <p>8. Addictologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Les interventions thérapeutiques</i> 	
Méthodes	

1. Pédagogique ou cognitive

* *En groupe*

° Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

2. Analyse des pratiques

* *Revue de dossiers et analyse de cas*

° Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	La prescription des anxiolytiques et des hypnotiques est depuis longtemps un geste de facilité tant pour le généraliste que le spécialiste. Le respect des bonnes règles de prescription (dose minimale, temps le plus court possible et information sur le risque de dépendance) a longtemps été absent des pratiques. Et les habitudes anciennes sont difficiles à changer si le praticien ne dispose pas d'une alternative à la prescription, dans un temps concordant avec celui de la consultation, ou permettant de prendre le temps d'une consultation spécifique pour ces demandes de médicaments. Le recours au spécialiste est pour des raisons de disponibilité rarement facile. Il s'agira de donner aux participants des outils d'intervention issus des thérapies brèves, des TCC, de la PNL et de l'hypnose éricksonienne. Et de leur permettre par un retour réflexif sur leur pratique, et par les échanges de pratiques tant entre participants qu'avec les intervenants, de modifier leurs prescriptions d'anxiolytiques et d'hypnotiques, voire d'engager des sevrages en prenant le temps de l'alliance thérapeutique avec le patient. Les études sur les conditions nécessaires au sevrage des Bzd ont toutes montrées le risque de rechute lors d'épisodes de stress. Il s'agira ici d'associer le sevrage à une psychothérapie en particulier par le médecin généraliste et quand ce sera possible en synergie avec l'ensemble des spécialistes du parcours de soins, voire du psychiatre ou du psychologue s'il le patient en consulte un.
Recommandation de l'organisme	S'interroger sur leur pratique avant la partie

	présentielle, en particulier sur les nouvelles prescriptions d'hypnotiques et d'anxiolytiques dans le mois précédent la partie cognitive (partie qui s'accompagnera de mises en pratique et d'exercices). Puis après la partie présenteielle les participants auront à s'interroger à nouveau à la fois sur les nouvelles prescriptions (et il se pourrait qu'il n'y en ait plus) mais aussi sur la possibilité d'envisager à terme avec la patient un sevrage.	
Pré-requis	Lire les textes adressés avant la partie formative. Souhaitez éviter la prescription d'anxiolytiques ou d'hypnotiques en particulier dans les situations de stress du parcours de soins et avoir des outils relationnels le permettant. Pour ceux ayant déjà pratiqué un premier DPC sur ce sujet, approfondir la théorie avant la mise en pratique.	
Nombre d'étapes	3	
Concepteur du programme	Monsieur ABRAMOVICI Francis	
Nombre total prévisionnel de participants au programme	0	
Forfaits		
Du	Au	Prise en charge (estimé) par l'OGDPC pour le praticien
01/01/2013	31/12/2013	690,00 €
01/01/2014	31/12/2014	690,00 €
01/01/2015	31/12/2015	690,00 €
01/01/2016	31/12/2016	690,00 €
Nombre de participants maxi par session	20	

Les étapes:

Etape 1			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	analyse de 2 dossiers de patients entrant dans le thème, avant partie présenteielle		
Description	Repérer 2 patients auxquels la prescription d'anxiolytique ou d'hypnotiques a été faite ou semblé nécessaire. Analyser les raisons de la prescription. Ou /et Repérer un patient où les compétences acquises lors de la formation précédente ont permis de ne pas prescrire et analyser le cas.		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	2.0
Titre	Formation cognitive et échanges de pratiques		
Description	Echanges de pratiques et mise en pratique de stratégies alternatives à la prescription. Ces 2 jours alterneront les présentations théoriques, les mises en pratiques en trinômes, les retours d'expériences en plénière et les démonstrations des intervenants.		

Etape 3			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	analyse des dossiers de 2 patients du thème après la partie cognitive		

Description	Repérer et analyser les modifications de pratiques ressenties pour 2 patients auxquels la prescription d'anxiolytique ou d'hypnotiques a été faite ou semblée nécessaire; envisager de proposer un sevrage à des patients dépendants. Voir pour les spécialistes, proposer au patient de parler à son médecin de la question du sevrage quand l'occasion s'en présente et semblera judicieuse.
-------------	--